

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/54

10 décembre 1996

(96-5167)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

FIDJI

Déclaration de M. Isimeli Bose
Ministre du commerce, de l'industrie et des entreprises publiques

Comme les intervenants qui m'ont précédé, je tiens à exprimer nos remerciements ainsi que notre gratitude et notre reconnaissance au gouvernement et à la population de la République de Singapour pour leur hospitalité et l'efficacité, qui ministérielle de l'OMC de façon qu'elle soit véritablement marquante et mémorable.

Je tiens aussi à remercier le Directeur général et d'autres pays Membres d'avoir réaffirmé et pris l'engagement que l'OMC tiendra compte des difficultés, des problèmes

ous, les petites économies insulaires vulnérables, ne serons pas marginalisées ni oubliées.

Pour nous, la tâche qui consiste à restructurer nos institutions et à réorienter nos priorités, et en fait à définir notre vision de l'avenir, sera délicate non seulement en termes de coûts, mais en vérité aussi du point de vue de notre survie même.

Fidji, Etat insulaire qui compte 750 000 habitants, reconnaît que ses possibilités d'accélérer sa croissance économique dépendent d'un système commercial multilatéral qui soit non protectionniste, équitable et transparent. La libéralisation du commerce est capitale dans la situation à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés, avec des conjonctures économiques et politiques qui évoluent rapidement dans le monde et de nouveaux concurrents et débouchés commerciaux qui se font jour constamment.

Dans les efforts qu'elle déploie pour faire partie d'un système commercial multilatéral libéralisé et plus équitable, la République de Fidji s'est employée à respecter les principes de base importants énoncés dans l'Accord sur l'OMC. Nous avons introduit la transparence en réduisant progressivement nos obstacles tarifaires, supprimé la plupart des licences et des subventions et entrepris des changements d'orientation qui se traduiront pour les investisseurs potentiels par la mise en place de pratiques commerciales non discriminatoires.

Nous avons opéré tous ces changements dans les limites de nos ressources financières et en main d'oeuvre qui sont restreintes. Ces contraintes nous ont empêché de respecter en temps voulu les obligations que nous avons contractées dans le cadre de l'OMC.

Des ressources naturelles limitées, une main d'oeuvre peu nombreuse, une fragmentation géographique, l'éloignement par rapport aux grands marchés et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, telles que les inondations et les ouragans, sont des caractéristiques propres à la plupart des îles de la région du Pacifique Sud. En outre, nos économies dépendent, pour obtenir des devises, d'un

ou deux grands produits de base qui sont vendus dans le cadre d'arrangements commerciaux préférentiels, et seules quelques grosses industries fournissent la majeure partie des emplois dans le pays.

Nos préférences commerciales s'amenuisent avec le démantèlement progressif des accords commerciaux préférentiels. C'est une réelle menace pour notre survie. Nous étudions actuellement d'autres stratégies qui permettent d'obtenir des recettes en devises en causant le moins de troubles sociaux, mais les ajustements à opérer prendront du temps.

Par conséquent, à ce stade, nous reconnaissons que nous ne pouvons toujours pas opérer efficacement sur le marché mondial sans préférences. Il nous faut du temps pour restructurer de manière effective notre secteur industriel afin de créer une base industrielle efficace et compétitive sur le plan mondial.

J'aimerais signaler à l'attention de cette éminente assemblée que la nature de l'Etat insulaire doté d'une micro-économie que je représente et les contraintes que cela fait peser sur l'éventail des décisions que nous, en tant que dirigeants, devons prendre et sur les choix que nous devons faire sont des facteurs qui jouent en fait un rôle considérable.

Dans une assemblée comme celle-ci, on nous dit que nous sommes tous égaux et que les règles du jeu sont les mêmes pour tous. Néanmoins, lorsque je réfléchis à mon incapacité à agir sur l'opinion, à mobiliser des dirigeants d'entreprises dynamiques qui militent de manière convaincante en notre faveur, à prévoir et à gérer les événements à mesure qu'ils se déroulent, à mon manque de pouvoir pour influencer le débat, je prends alors conscience du fait que les règles du jeu en

soient traitées, nous avons besoin de temps et d'une assistance pour mettre en place les structures industrielles et juridiques de base qui faciliteront notre intégration dans le système commercial multilatéral.

J'aimerais terminer mon propos en lançant un avertissement. Dans notre enthousiasme collectif de créer un nouveau système commercial mondial, nous courons le risque d'oublier un facteur capital. Le développement du commerce doit s'effectuer dans l'intérêt des populations.

En conclusion, nous croyons dans le multilatéralisme. Toutefois, la libéralisation du commerce nécessite des politiques économiques prudentes et une restructuration industrielle, ce qui exige du temps, en particulier pour les pays insulaires comme le mien. Nous avons besoin d'une